|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**Nota : dossier à adresser (en version scannée et via un conteneur crypté type ZED de préférence) pour validation préalable à**

**nonproliferation@dend.fr****,** **malika.bou-oulaoun@dend.fr** **et** **keerthiga.maheswaran@dend.fr**

**puis, après validation de la DEND, en version papier, en courrier recommandé, à :**

**Monsieur Louis-Michel GUILLAUME**

**Délégué à l’expertise nucléaire de défense et de sécurité**

**DEND**

**B.P. 17 – 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex**

**et une copie par mail, en conteneur ZED à :** **nonproliferation@dend.fr****,** **malika.bou-oulaoun@dend.fr** **et** **keerthiga.maheswaran@dend.fr**

**Modèle de lettre d’introduction du dossier (vous pouvez aussi vous aider de votre lettre de 202X) :**

**En-tête lettre :**

**Votre adresse**

**Affaire suivie par : XXX – Tél - Mail**

**Destinataire :**

**Monsieur Louis-Michel GUILLAUME**

**Délégué à l’expertise nucléaire de défense et de sécurité**

**DEND**

**B.P. 17 - 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex**

**Lieu, date**

**N/Réf : (il s’agit ici de votre référence)**

**Objet : Demande d’autorisation d’activité en lien avec des produits du tableau 1 de la CIAC**

Monsieur le Délégué à l’expertise nucléaire de défense et de sécurité,

* Rappel du contexte de la demande et des objectifs d’utilisation des produits du tableau 1.
* Justification des quantités souhaitées à acquérir, utiliser, détenir, conserver, stocker, céder etc.
* Dates clefs et périodes de ces activités.

NOTA : le délai de soumission de la demande d’autorisation est a minima de 2 mois avant le début des activités

* …

**Pièces jointes :**

* Fiche d'information produits T1
* Déclaration attestant des mesures pour prévenir les utilisations illicites**, datée et** **signée du responsable de site/directeur général**
* Etat civil, adresse personnelle du/des responsables du site/directeur général concerné
* Extrait du registre du commerce (Kbis) **de moins de 3 mois** de la société
* Extrait de casier judiciaire **(de moins de 6 mois)** de **chaque mandataire social[[1]](#footnote-1) (responsable/directeur général)**
* Les derniers comptes annuels approuvés de la société
* Déclaration initiale (Annexe G, Annexe E, Annexe(s) 1.1i)
* **Plan, si disponible, indiquant le bâtiment et les pièces concernées par le produit T1** (stockage et utilisation)
* **Bilan du plan d’action mis en place à la suite de la visite de 202X (préconisations de la lettre accompagnant la décision)**

**FICHE D'INFORMATION PRODUIT T1**

1. Produit concerné n°1 EXEMPLE
2. Nom chimique du produit du tableau I de la convention sur l'interdiction des armes chimiques :

*Ex : Ypérite (sulfure de bis(2-chloroethyl))*

1. Nom usuel : *ypérite*
2. N° CAS : *505-60-2*
3. Appellation commerciale :
4. Formule développée :
5. Précision quant au conditionnement du produit (pureté, état) :

*(Ex : Ce composé est conditionné en dilution dans de l'alcool (éthanol) à raison de XXX µg / ml).*

1. Descriptif et fonctionnement des locaux concernés par l’activité avec les produits du Tableau 1

 EXEMPLE *(voir votre dossier de 202X, à compléter le cas échéant)*

*XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX*

*XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX*

*XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX*

*XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX*

*…*

1. Activités visées par la demande d'autorisation EXEMPLE
2. Acquisition ( ?)
3. Utilisation
4. Détention
5. Conservation
6. Stockage
7. Cession ( ?)
8. Période d’activité en lien avec l’autorisation demandée

EXEMPLE *: 3 ans à compter de la date de renouvellement d’autorisation prévu en 202X, pour les activités mentionnées au §3.*

1. Quantité visée par l'autorisation demandée :

EXEMPLE *:*

***Produit 1 : Ie produit chimique dénommé sulfure de bis(2-chloroéthyle) et communément appelé Ypérite (numéro CAS 505-60-2). Ce produit est dilué dans une solution éthanolique.***

***Pour la période de validité définie au 4 :***

*- la concentration massique d'ypérite dans la solution est limitée à XXX microgrammes par millilitre (µglml) ;*

*- la quantité maximale pour l'ensemble des acquisitions (?) est limitée à XX milligrammes (mg) ;*

*- l'utilisation est limitée à XX milligrammes (mg) au laboratoire XXX du bâtiment X.*

*- la détention, le stockage ou la conservation sont limités à chaque instant à XX milligrammes (mg) au laboratoire XXX du bâtiment X.*

1. But des activités mentionnés au §3 à autoriser

EXEMPLE *:*

*Produit 1 Ypérite diluée*

*Descriptif de l'utilisation*

*Les produits chimiques du tableau 1**de la convention sur l'interdiction des armes chimiques sont utilisés pour … Ces activités ont lieu régulièrement (occurrence hebdomadaire pour l’activité d’utilisation, mensuelle pour l’acquisition, permanente pour la détention) sur la période souhaitée d’autorisation.*

*…*

1. Nom et adresse du/des fournisseur(s) des produits du tableau 1 (même les fournisseurs potentiels)

EXEMPLE*: XX*

*BP n°3*

*XX XXX VXXX XX XXXXX*

*France*

*Et/ou*

*XX*

*XXXX*

*XXXX*

*XXXXX*

1. Adresse exacte du site concerné par l’autorisation

**DECLARATION POUR PREVENIR LES UTILISATIONS ILLICITES**

Je soussigné(e), */nom du responsable du site concerné/DG,* déclare que toutes les mesures adaptées sont prises au sein de /*Nom de la société – adresse du site concerné* / pour prévenir les utilisations illicites des produits visés par la présente demande d'autorisation.

Les mesures prises pour prévenir les utilisations illicites sont :

EXEMPLE :

*Le laboratoire XX est une zone à accès contrôlé à l'aide d'un lecteur de badge. Ce laboratoire est lui-même situé dans une zone à accès réglementé par lecteur de badge.*

*Le bâtiment laboratoire est équipé de détecteur anti-intrusion.*

*Les personnes autorisées à entrer dans le laboratoire XX ont une habilitation particulière délivrée par nos services et validée par le directeur d'activité.*

*Un cahier de laboratoire est rempli par les manipulateurs à chaque manipulation du produit décrit au paragraphe. Le décompte des produits consommés y est noté.*

*Les composés concernés sont stockés dans une armoire forte. La clé de cette armoire forte est conservée en dehors du laboratoire. L'armoire forte est équipée d'une gâche électrique pilotée par un lecteur badge + code personnel. Il est aussi équipé de capteur sismique. Le capteur sismique et le lecteur badge + code sont reliés au service de télésurveillance*

*Un bouton supplémentaire "kidnapping" est relié au service de télésurveillance avec les consignes suivantes:*

*Si ce bouton est activé, le service de télésurveillance effectue une levée de doute à l'aide de la vidéo-surveillance, puis appelle le commissariat de police ainsi que le cadre d'astreinte en dehors des heures ouvrées ou les responsables identifiés pendant les heures ouvrées.*

*En cas d'alarme, le service de télé-surveillance provoque une levée de doute à l'aide de la vidéo-surveillance, puis téléphone aux personnes responsables identifiées ou au cadre d'astreinte, ainsi qu'au commissariat de police. De plus, si l'alarme est produite en dehors des heures ouvrées, le service de télésurveillance envoie un rondier.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Nom du responsable* | *Signature* | *Date* |

**ETAT CIVIL ET ADRESSE PERSONNELLE DES RESPONSABLES DU SITE/DG CONCERNE**

*Nom et prénom du responsable* n°1

Fonction dans la société :

Né le :

A :

Adresse personnelle :

*Nom et prénom du responsable* n°2

Fonction dans la société :

Né le :

A :

Adresse personnelle :

…

1. Le mandataire social est une personne physique mandatée par l’employeur lorsque celui-ci est une personne morale (association, entreprise ou société) : il s’agit par exemple d’un gérant pour une SARL ou une EURL, d’un PDG ou directeur général lorsqu’il s’agit d’une société commerciale. Le mandataire social est le représentant de l’employeur dans tous les actes liés à la gestion de l’entreprise, dont il est responsable devant les actionnaires, les partenaires et la loi, et tout particulièrement dans le domaine de la gestion du personnel et du droit social. [↑](#footnote-ref-1)